

Dépôt légal

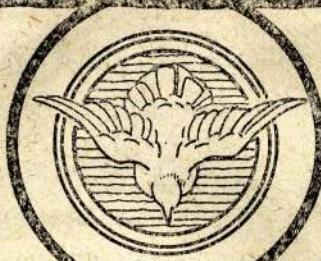
Le Document de la République



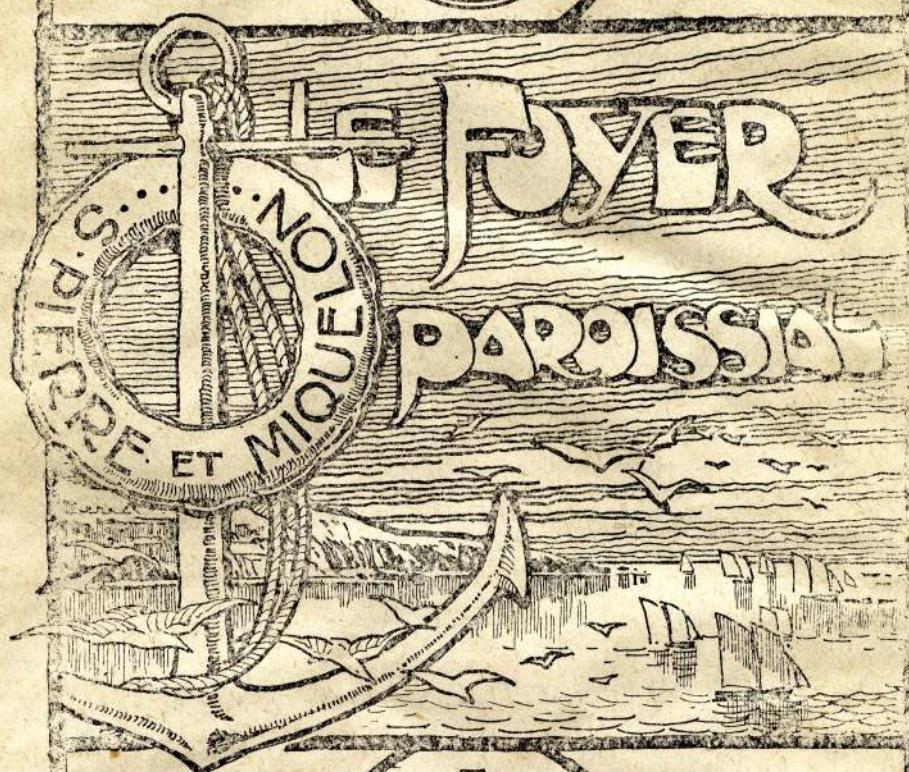
Bulletin mensuel

4^{me} Année

N° 39.



MARS-
AVRIL.
1927



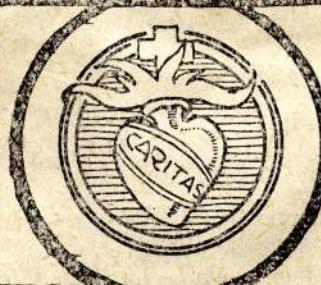
ABONNEMENT
servi par la Poste

France . . . 8 fr.

Etranger . . . 10 fr.

ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre





Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS D'AVRIL 1927

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., chemin de la Croix, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

2 Samedi. — 1^{er} du mois — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et bénédiction.

3 Dimanche de la Passion. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement à la Grand'Messe et aux Vêpres. — *Après les Vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des Dames et des Jeunes Filles.* — Bénédiction; puis procession mensuelle. Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

N. B. — Cette semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. — En outre, *lundi, mardi et mercredi*, après la messe de 7 h., instruction spéciale pour les jeunes filles; et *jeudi, vendredi et samedi*, après la messe de 8 h., instruction spéciale pour les dames. — Les tribunes seront fermées.

8 Vendredi. — N.-D. des Sept-Douleurs. — A l'Office du soir (Mission des Dames et des Jeunes Filles), quête dite « pour la Mission ».

9 Samedi. — Confessions, matin et soir.

10 Dimanche des Rameaux. — La 1^{re} messe (avec chants) aura lieu à 6 h. 1/2. — Communion générale des Dames et des Jeunes Filles. — A 8 h. 1/4, 2^{me} messe. — A 10 h., bénédiction des Rameaux. — Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des Dames et des Jeunes Filles. Bénédiction apostolique.

N. B. — *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême. — Un tronc pour les Aumônes de Carême est installé au fond de l'église pendant la Semaine Sainte et la Semaine de Pâques.*

12 Mardi-Saint — 2^{me} du mois — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

13 Mercredi-Saint. — Dans la soirée, confessions.

14 Jeudi-Saint. — INSTITUTION DE LA DIVINE EUCHARISTIE. — A 6 h. 1/2 et 7 h., communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe. — A 8 h., grand'messe solennelle, suivie de la procession au Reposoir. — Adoration du T. S. Sacrement pendant la journée. — Le soir, à 8 h., Office des Ténèbres, chapelet et amende honorable à Notre-Seigneur. — A 9 h., Exercice de l'Heure Sainte pour les Membres de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B. — *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'à celle du Samedi-Saint.*

Voir la suite du Calendrier page 40.

• •

MESSES (jusqu'à Pâques). — Dimanches et fêtes: 6 h. 1/2, 8 h. et 10 h.

Jours de semaine: 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

VÊPRES. — Dimanches et fêtes : à 2 h.

Confessions: Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.



La Bonne Page

13. — LA RELIGION ET LES RELIGIONS.

En parcourant la longue histoire de l'Ancien Testament dont certaines étapes ne peuvent être éclairées par aucune donnée précise, nous voyons d'abord que l'être humain, dans tous les temps, y apparaît comme un être religieux. Séparés souvent par des mers et des continents immenses, des langues diverses, des civilisations plus ou moins avancées, des intérêts contraires, partout les hommes se sont organisés en familles sous la protection de lois sacrées. Partout le fils d'Adam prie, il espère, il attend. Se sentant dans ce monde comme un étranger, un passant, un locataire, il paie son loyer par des offrandes et des sacrifices au Maître souverain qui l'y a reçu, figures et préparations du grand Sacrifice rédempteur qui fut promis et qui les remplacera un jour, sur toute la surface de la terre habité...

Mais, à côté de celle-ci, une autre réflexion s'impose. Cet homme, pour peu qu'il s'abandonne à ses propres inspirations, en Religion et en Morale, s'égare dans des aberrations étranges. Plus même il avance dans la civilisation matérielle, dirait-on, plus il est le jouet de son imagination, de son orgueil, de toutes ses passions : en Orient, en Grèce, à Rome, le progrès des lettres, des sciences, des arts, du luxe de la vie, n'allait-il pas de pair avec la corruption la plus basse ? Ainsi l'Humanité eut tout le temps de montrer ce dont elle est capable par elle-même. Il faut la main de Dieu pour la maintenir et la guider.

Et c'est ce que Dieu a fait. Après avoir confié aux premiers hommes une Croyance, une Morale, un Culte c'est-à-dire une Religion consistant en quelques éléments essentiels — ceux que nous avons énumérés et qu'on retrouve partout, même actuellement —, il en a assuré la conservation en se choisissant des hommes, des familles, puis un peuple, qu'il a fait les dépositaires et les gardiens de ses enseignements et de ses promesses.

La nature de l'homme étant partout la même, et partout religieuse, il n'est pas surprenant que toutes les religions se ressemblent par certains côtés. Ces analogies doctrinales ou cultuelles, loin d'être une objection contre le Christianisme, s'expliquent au contraire conformément à ses données. Les innombrables formes du Protestantisme gardent toutes, à côté de leurs erreurs, quelque chose de commun avec le Catholicisme. De même l'**Animisme** (qui donne une âme aux êtres inanimés), le **Fétichisme** (qui prête un pouvoir mystérieux aux images ou idoles), le **Polythéisme** (qui multiplie les dieux), le **Panthéisme** (qui identifie la Divinité avec l'Univers), toutes ces pseudo-religions sont les hérésies de la première, l'unique et véritable Religion.

En d'autres termes, le grand fleuve de l'Humanité a toujours présenté,



depuis son origine, un courant d'eau pure, trop resserré, malheureusement, entre des rives où il s'est trouvé bientôt encombré par des apports de toutes provenances, souvent cachés sous des fleurs... Mais ce qui est eau vient de la bonne source et appartient au vrai courant. Ainsi la Religion primitive, patriarchale, mosaïque et chrétienne, sous le nom de Religion universelle ou catholique, coule avec l'Humanité elle-même et réclame comme son bien tout ce qui est vrai et tout ce qui est bon : le reste seul lui est étranger. C'est ce qui explique que toutes les religions se ressemblent en quelques-uns, au moins, de leurs éléments. Et c'est pourquoi aussi l'on a pu dire que, en dehors de la Religion, les religions n'ont en propre que leurs erreurs.

MGR LE ROY

(A suivre)

CALENDRIER DU MOIS DE AVRIL. (Suite)

15 Vendredi-Saint. — MORT DE NOTRE-SEIGNEUR. — A 8 h., Office : adoration de la Croix et Messe dite des Présanctifiés.

N. B. — *Une Relique de la Vraie Croix sera exposée toute la journée à la vénération des Fidèles.*

A 2 h., Chemin de la Croix ; puis vénération et baisement de la Relique de la Vraie Croix, avec quête pour l'entretien des Sanctuaires de Jérusalem et de la Terre-Sainte. — A 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion et chant du *Stabat*.

16 Samedi-Saint. — A 7 h. 1/2, Office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux, puis grand'messe (à laquelle on peut communier). — Distribution de l'eau bénite. — Dans la soirée, confessions.

N. B. — A partir d'aujourd'hui, à midi, l'*Angelus* est remplacé par le *Regina Caeli*, récité debout, jusqu'au samedi qui suit la Pentecôte.

17 Solennité des Solennités : SAINT JOUR DE PAQUES. —

1^{re} messe à 6 h.; 2^{me} messe à 7 h. 1/2. — A 10 h., Messe pontificale à l'intention de tous les Fidèles de la Colonie. — A 2 h. 1/2 Vêpres solennelles et bénédiction papale. — Après les vêpres, réunion des Enfants de Marie au Pensionnat.

N. B. — *A partir d'aujourd'hui jusqu'à la Toussaint, les heures des messes sont ainsi fixées : Dimanches et Fêtes : 1^{re} messe à 6 h., 2^{me} à 7 h. 1/2 et grand'messe à 10 h.*

*Les jours de Semaine : messes à 6 h., 7 h., et 8 h., sauf les modifications exigées par le service paroissial. — L'*Angelus* du malin est sonné à 5 h. 1/2.*

18 Lundi de Pâques. — A 9 h., grand'messe pour les défunts de la paroisse. — Le soir, à 6 h., Célesties et bénédiction.

20 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office : instruction et Salut.

24 Dimanche de Quasimodo. — *Fête annuelle de la Société des Marins.* — A 10 h., grand'messe solennelle et sermon. — Après les Vêpres, si le temps le permet, procession dite « des Marins » et bénédiction de la mer.

N. B. — *Cette semaine sera consacrée à la communion pascale des malades et des infirmes. Prière de les faire inscrire sans retard au presbytère.*

25 Lundi. — St Marc, évangéliste. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et Salut.

26 Mardi — Le soir, à 8 h., cercle d'études pour les jeunes filles.

30 Samedi. — Ste Catherine de Sienne. — A 7 h., messe et communion mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., ouverture du Mois de Marie.



Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 Février au 15 Mars 1927

BAPTÈMES. -- Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise :

Le 16 Février : DOLLO, Odette-Georgette-Joséphine. Parrain : Georges Longeard ; marraine : Victoria Banier. — *20 Février* : ZANGARI, Assunta-Madeleine. Parrain : Henri Foliot ; marraine : Blanche Lefresne. — VIDAL, Marie-Elisabeth. Parrain : René Vidal ; marraine : Marie Zavala. — *22 Février* : BOUVENT, Thérèse-Marie-Rita-Jeanne. Parrain : Jean Revert ; marraine : Jeanne Jugan.

SÉPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 24 Février : GAUTIER, Alfred-Paul, 4 mois. — *25 Février* : LAPAIX, Antoinette, 6 ans. — *5 Mars* : AUDOUX, Eugène-Edouard, 75 ans. — LELORIEUX, Isidore-William, 48 ans. — *10 Mars* : BARENTON, Joséphine-Marie, 84 ans. — DAVID, Auguste-Joseph-Marcel, 1 an. — *11 Mars* : RENOUX, Ernest-François, 71 ans. — SLANEY, Stella-Marie, 6 mois. — *12 Mars* : DODEMAN, Prosper-Auguste, 51 ans. — *14 Mars* : APESTÉGUY, Maurice-Léoni, 27 ans. — *15 Mars* : VIGNEAU, Marie-Estelle, 76 ans.

Pourquoi il faut prier pour les vocations.

C'est d'abord parce que, dans la paroisse, il y a des PARENTS que Dieu appelle à l'honneur de donner un prêtre à son Eglise et qui ont besoin d'une grâce spéciale pour se décider :

- A accepter généreusement les charges de la paternité et de la maternité ;
- A procurer à l'enfant prédestiné l'éducation vraiment chrétienne qui sauvegardera sa vocation ;
- A laisser leur fils préférer, à la carrière plus lucrative qu'ils ambitionnent pour lui, la destinée plus noble que Dieu lui a fait entrevoir.

C'est ensuite parce qu'il y a des ENFANTS qui ont entendu très distinctement au fond de leur cœur l'appel divin, mais :

- Qui n'osent pas en faire la confidence, et n'ont personne autour d'eux qui les discerne et les encourage ;
- Qui sont tentés, au contraire, plus que les autres enfants par le grand ennemi des âmes dont ils sont appelés à devenir les sauveurs ;
- Qui sont exposés à se décourager en présence des difficultés que leur pieux dessein rencontre en leur famille.

Un Supérieur de Grand Séminaire.



POUR SAUVEGARDER LES BONNES MŒURS. — Des mesures très sévères avaient été prises contre certains établissements de danse où la morale n'était pas toujours respectée.

Aujourd'hui la mesure est générale. Les préfets ont reçu l'ordre de fermer toutes les salles de danse, — « les bals, dit la circulaire officielle, n'étant que des occasions de corruption ». Seuls, les bals de famille pourront être autorisés ; mais les danseurs devront avoir plus de seize ans, et leurs parents devront les accompagner et « ne pas les perdre de vue ».

Ainsi réglé — en Italie — par M. Mussolini, chef du Gouvernement.

Echos du Mois

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1927.)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 février au 15 mars, ont été de 9 vapeurs et de 13 voiliers.

Nécrologie. — Le dernier courrier a apporté une triste nouvelle : M. Joseph Clément, le doyen des St-Pierrais établis à St-Servan et à St-Malo, est mort subitement le dimanche, 30 janvier. Le matin même il avait fait la sainte communion dans l'église de St-Servan. Homme d'honneur et chrétien fortement trempé, il aura trouvé bon accueil là-haut... R. I. P. !

Economie politique. — Par décret du Président de la République en date du 15 janvier 1927, est approuvé le budget des îles St-Pierre et Miquelon, pour l'année 1927, arrêté en recettes à 8 millions 985.250 fr., et en dépenses, à la somme de 8 millions 983.469 fr.

Au Collège St-Christophe. — M. Léon Briand est venu au collège St-Christophe le 18 février pour offrir aux élèves une séance cinématographique : elle eut un plein succès. Ce fut d'abord une leçon d'hygiène et de politesse : « Lavez-vous les mains avant de vous mettre à table ! » Sage conseil que les parents donnent à leurs enfants, mais que l'on comprend mieux par des images animées. Puis un superbe film intitulé « Fac à l'Océan ». C'est un drame de la mer, bien fait pour ouvrir les yeux sur les dangers auxquels sont exposés les marins.

Les applaudissements des assistants, élèves et professeurs, ont prouvé que M. Briand avait réalisé le mot du poète latin : « Celui-là remporte tous les suffrages qui a su mêler l'utile à l'agréable ».

A la Société des Marins. — L'assemblée générale des Sociétaires a eu lieu mercredi soir, 23 février, dans la salle des fêtes du Foyer paroissial.

Le rapport du trésorier sur la gestion financière de l'exercice 1926 a été approuvé. Puis M. Gervain, président, a fait une brève allocution ; il a eu un



mot aimable et reconnaissant pour tous les dévouements qui ont aidé aux progrès matériels réalisés.

Mgr le Préfet Apostolique, directeur statutaire de la Société, a rappelé ensuite qu'à côté de la caisse des Sociétaires il y a aussi une caisse privée, au bénéfice de leurs enfants, pour assurer à ceux-ci une éducation chrétienne au Collège St-Christophe. Cette caisse est alimentée par les apports gracieux des Jeunes de « l'Avant-Garde ».

Il annonce aussi qu'il a profité de son récent voyage en France pour faire affilier la Société des Marins de St-Pierre à la *Fédération des Œuvres Catholiques françaises pour Marins*. Cette communication dont il est inutile de souligner la portée, est accueillie par de vifs applaudissements.

Ajoutons que cette Fédération a son siège social à Paris. Son président est M. le vice amiral Auvert. Mgr Heitz a été élu un des vice-présidents.

Le Conseil étant arrivé au terme de son mandat triennal, l'Assemblée a procédé à de nouvelles élections. Tous les dix membres sortants ont été réélus. Ceux-ci ont, dès le dimanche suivant, reconstitué le Bureau, avec MM. Pierre Gervain, président, Louis Girardin, vice-président, Eugène Levavasseur, secrétaire et Désiré Béchet, trésorier. M. Eugène Ledret, à cause des longs et loyaux services qu'il a rendus à la Société, a été acclamé président d'honneur.

Terminons en disant que l'Assemblée générale de cette année devait être agrémentée d'une petite séance de cinéma pour laquelle M. Léon Briand avait promis son gracieux concours. Mais on avait compté sans « Thélo »... Et Thélo, une fois de plus, a fait faux bond !

La pêche locale. — Elle a été très productive pendant la campagne de 1926.

La moyenne générale pour les 268 doris armés dans la Colonie a été de 254 quintaux par embarcation.

Le prix moyen ayant été de 90 fr. le quintal, la pêche locale a donc produit plus de 6 millions que se partagent 536 pêcheurs.

La disette d'eau à St-Pierre. — L'approvisionnement de farine était renouvelé lorsque surgit un autre sujet d'angoisses : Il n'y a plus d'eau dans le réservoir du « Pain-de-Sucre ». Et pour qui connaît le rocher de St-Pierre et ses maisons en bois, la nouvelle peut paraître grosse de conséquences. Le sympathique tambour municipal s'est fait entendre : « L'eau ne sera distribuée que tous les deux jours. » Hélas ! deux jours passent, et la vanne des canalisations de la ville reste baissée. Le ciel est obstinément beau : pas de pluie en perspective. On se demande quand donc sera construit le fameux barrage de la Vigie qui permettrait d'avoir par tous les temps une eau abondante ? ...

Mais voici les ménagères en quête d'eau potable. On se dit : « A la quart, il y a une fontaine !... Chez madame Une Telle existe un puits !... » Et c'est un défilé de seilles et d'arrosoirs dans les habitations privilégiées. Dans la rue, un monsieur passe et repasse ramenant chaque fois de l'hospice un



petit baril d'eau. Tiré par un fort cheval, voici un grand traîneau chargé de fûts qu'on est allé remplir au Frigo. Et, détail poétique, se tenant par la main, des petites filles de Ste-Croisine arrivent à l'école, apportant aux chères Sœurs un peu de la bonne eau de chez elles... Enfin le 3 mars il pleut, les étranges se remplissent... et les craintes s'envolent. Pensera-t-on quand même au barrage de la Vigie ?

Mouvement des passagers. — Sont partis, le 19 février par le voilier long-courrier « Normandie » : M^{me} A. Fontaine et quatre enfants, Georges, Albertine, Marie et Germaine.

Sont arrivés, le 20 février, par le « Pro Patria » : MM. R. de la Villefromoy, G. Landry.

Sont arrivés, le 2 mars, par le « Pro Patria » MM. D. Béchet, P. Lespagnol, J.-L. Montésinos ; M. et M^{me} Dallaire.

Sont partis, le 8 mars, par le « Pro Patria » : MM. E. Béchet, J. Huby ; M^{me} F. Ropers ; M^{me} H. Huby.

Le Calculot du Grand-Colombier

Le calculot est un palmipède marin qui n'est pas plus gros qu'un petit pigeon. Il étonne par sa forme bizarre à cause d'un bec taillé en biseau, ce qui lui donne une tête formidable, véritable anomalie, étant donnée la petitesse de cet oiseau. Ce bec — analogue au bec de perroquet — est fait d'une corne très résistante et, quand il s'ouvre et se referme, a le tranchant de deux lames de rasoir. Il est peinturluré en rouge comme un faux-nez de carnaval. Ce bec phénoménal s'emmanche à une tête ronde d'un cendré bleuâtre, trouée d'un petit œil noir surmonté d'un accent circonflexe couleur jaune-safran. Noir sur le dos, blanc sous le ventre, très fourni en plumes, avec un duvet doux comme du molleton, le calculot, qui a les pattes courtes mais palmées, nage et vole admirablement.

Ainsi constitué, le calculot n'est pas vilain. Son plumage offre une variété de couleurs vives, nuancées, comme la palette d'un peintre ne saurait en obtenir. N'était son bec proéminent, son extérieur pourrait lui donner des succès dans les jardins d'acclimatation.

Observation curieuse : Il n'y a pas un calculot qui diffère d'un autre calculot. Pas un détail absent, ou plus accentué, ou plus marqué sur le corps des uns et des autres. C'est l'unité de type, l'imitation servile dans ce qu'elle a de plus achevé.

Les calculots ont fixé leur demeure sur le Grand-Colombier; et il faut avouer que — tout calculots qu'ils sont — ils ont eu un coup d'œil d'aigle pour arrêter leur dévolu sur cet îlot fendillé comme il n'est pas possible. A la suite de quel cataclysme, ces blocs et ces quartiers de rocs ont-ils roulé



les uns sur les autres ? On dirait qu'il a olli des pierres... Elles sont là pêle-mêle qui s'entre-mordent dans un désordre vraiment fou.... C'est que les calculots, qui font leur nid dans un véritable terrier comme les lapins, ont en quelque sorte miné « ce géant aux pieds d'argile ». Sur certains points, le Colombier est percé comme un crible, troué comme une écumoire, et boursouflé comme une éponge. Les calculots ont creusé dans son flanc d'incalculables repaires. Sous ces terres tenues en équilibre par leurs fouilles souterraines, ils ont établi des cellules et chacun a la sieane.

Ainsi logés, les calculots n'ont pas loin à aller pour trouver leur subsistance quotidienne. La mer est là avec son inépuisable garde-manger. L'institution du Grand-Colombier héberge bien ses pensionnaires pendant le semestre qu'ils y passent.

On chasse le calculot sur mer et aussi à terre, sur son territoire même. En mer, il est assez difficile de l'atteindre. Dès qu'il voit une embarcation s'approcher de l'endroit où il danse sur la vague, il fuit à tire d'aile et va se reposer dans le sillon des flots, toujours à une distance respectueuse. D'ailleurs, le calculot est rarement isolé. On les voit par paquets de cent à cent cinquante plaquer d'une énorme tache d'encre la coloration glauque de la mer. Ils pêchent de compagnie pour leur compte, et je puis vous assurer qu'alors le bec de perroquet fait merveille.

M. CAPERON

Un bon conseil à méditer

Mgr l'Evêq: de Marseille a adressé à ses diocésains, à l'occasion du Carême, plusieurs excellents conseils. En voici un dont les chrétiens d'ailleurs peuvent faire leur profit :

En tous temps s'organisent des fêtes diverses, des soirées mondaines, des bals — parfois parés et travestis — qui sont pour la jeunesse des amusements dangereux.

Les catholiques ne doivent pas se laisser tromper et attirer par le but charitable que parfois l'on prétend donner à ces réunions séduisantes. La morale chrétienne ne peut approuver que la vertu soit exposée au péril, même pour soulager des misères corporelles, ou favoriser toute autre institution de bienfaisance.

Donner en se privant, unir la pratique de la charité à la vie sérieuse, telle est la bonne manière, la manière chrétienne qui se recommande aux Fidèles.

Ne donner qu'en s'amusant, n'est-ce pas donner d'une manière égoïste ?

N'est-ce pas, trop souvent, transformer une bonne action en un acte répréhensible et coupable, à cause des conséquences qui risquent d'être désastreuses pour plus d'une conscience chrétienne ?

N'est-ce pas enlever aux pauvres, aux bonnes œuvres, les frais occasionnés par le luxe et le plaisir, c'est-à-dire la plus grosse part de la somme dont ils auraient pu bénéficier ?....



La Chapelle de Langlade. -- Va-t-on commencer les travaux ? —

Oui, bientôt, nous l'espérons.

Mais pour cela, il faut le beau temps !

Il faut ... des matériaux !

Il faut ... la main d'œuvre !

Il faut ... le « nerf de la guerre » !

Chers paroissiens de St-Pierre, de l'Île, de Miquelon, voyez ce que vous pouvez encore fournir ! ... Chaque famille voudra se dire qu'elle a aidé — par le travail des hommes ou par son offrande -- à mener à bonne fin le futur sanctuaire en l'honneur de Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.

Un peu de notre Histoire

Paroisse de Miquelon

La fondation de la paroisse de Miquelon remonte à l'année 1763. Il existait toutefois auparavant une chapelle desservie, pendant la saison de pêche, par les aumôniers des bateaux pêcheurs.

Le premier curé fut un Jésuite, le Père Ardilier, qui commença par reconstruire l'église et la plaça sous le vocable de Notre-Dame-des-Ardiliers (1763). — Actuellement, la fête patronale de Miquelon est l'Assomption.

Le P. Ardilier eut pour successeur M. Paradis, envoyé de Paris, par le Séminaire du Saint-Esprit, en qualité de Vice-Président Apostolique (1767); puis M. Allain qui, ayant refusé d'accepter la constitution civile du Clergé, se retira, avec une partie de ses paroissiens, aux îles de la Madeleine, en 1793.

La paroisse fut réorganisée, après la Révolution, par M. Lairez (1822).

Depuis, se sont succédés, soit comme curés, soit comme administrateurs intérimaires :

MM. Ollivier, vice-présent apostolique (1832-1833); Rouxel (1834-1840); Sicot (1840-1845); Charlot, présent apostolique (1845-1851); Favier (1851-1860); Le Calvere (1860-1861); Brugeille (1862-1866) Guéguen (1866-1867) Guillo (1867-1888); le R. P. Cadoret (1888-1890) et le R. P. Muespach (1891-1892), tous deux de la Congrégation du St-Esprit; M. Desclaux (1892-1899); Mgr Oyhé-nart, honoré, dans la suite, de la dignité de Président de la Maison de Sa Sainteté (1900-1911); le R. P. Théophane Bossart, capucin, (1911-1912); le R. P. Touquet (1912-1920); le R. P. Léon Vauloup (1920-...), curé actuel, auquel le *Foyer paroissial* souhaite de longues années encore d'un apostolat fécond.

A Miquelon comme, dans les autres paroisses de la Colonie, l'école des garçons était dirigée par les Frères dits de Ploërmel, et celle des filles par les Sœurs de St-Joséph de Cluny. L'application des lois « laïques » les ont privées de ces éducateurs si utiles et si aimés. Les Frères sont partis en 1903,



après s'être dévoués dans la Colonie pendant plus de 60 ans. Trois Sœurs de St-Joseph sont encore à Miquelon, où elles ont une école maternelle.

La paroisse de Miquelon est, par son territoire, la plus vaste de la Colonie. Elle comprend, en effet, deux îles importantes, la Grande Miquelon et la Petite Miquelon ou Langlade, réunies depuis environ 160 ans par une bande de sable de dix kilomètres de long. La superficie totale est de 22.000 hectares, alors que St-Pierre en occupe seulement 2.400, et l'Île-aux-Chiens tout juste 50. L'extrémité sud de Langlade est à une lieue de St-Pierre, tandis que le bourg de Miquelon se trouve à plus de 40 kilomètres au Nord.

L'église actuelle de Miquelon, qui date de 1865, est en bois comme toutes les autres constructions du pays. Derrière le maître-autel, on remarque un grand tableau, l'Immaculée Conception, d'après Murillo. Au bas du cadre, on peut lire cette inscription : *Donné par l'Empereur, 1865.*

Les Miquelonais sont très dévoués à leur église. Ils contribuent volontiers à son embellissement progressif par des dons en nature et en argent, surtout par leur propre travail, pendant la morte saison, car ils sont ingénieux et habiles à travailler le bois.

A Langlade se trouvait une chapelle dédiée à Sainte Philomène. Usée par les rigueurs de l'hiver, elle a été renversée par une tempête en 1925. Une autre chapelle la remplacera prochainement ; elle s'élèvera plus près de l'endroit appelé la « Belle Rivière », sur un terrain gracieusement concédé par un habitant de St-Pierre. Le nouveau sanctuaire sera dédié à Ste Thérèse de l'Enfant Jésus.

La population actuelle de Miquelon est de 514 habitants. Issus des anciens Acadiens, qui vinrent, en 1763, après le « Grand Dérangement », peupler les « Etablissement de Pêche », les Miquelonais sont avant tout marins-pêcheurs et vivent du produit de leur industrie : morue et capelan. Depuis la guerre, ils ont pris la résolution de ne plus sortir en mer le dimanche, comme on le faisait d'ordinaire auparavant. Ils en ont été récompensés par le succès de leurs campagnes. Ajoutons que les mobilisés, pendant la Grande Guerre, ont été l'objet d'une protection manifeste de la Très Sainte Vierge.

Le sol de l'île Miquelon est, en général, aride et caillouteux. Cependant, dans la région du bourg, et surtout à Langlade, on peut, avec profit, faire de la culture et de l'élevage.

A Vendre Doris avec Moteur et gréement de pêche.
S'adresser à M^{me} Vve Constantin Marcel.

A Vendre Une Propriété à l'Île-aux-Chiens.
S'adresser à M^{me} Lenorais, à St-Pierre.

A Vendre : Une propriété sise rue Truguet, ancienne École Sainte-Croisine comprenant maison, jardin et cour. — S'adresser à M^e Enguehard, notaire.



Chronique de Miquelon

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1927)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 6 Mars : Yvonne-Marie-Joseph DETCHEVERRY — Parrain : Théophile Detcheverry ; marraine : Adrienne Detcheverry.

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 8 Mars : Jean-Emile DETCHEVERRY, 21 ans.

Distinctions honorifiques. — Par décision ministérielle en date du 10 janvier 1927, la *Médaille d'Honneur*, instituée par la loi du 14 déc. 1901, a été décernée à MM. Artur (Edouard-Alexandre), Gaspard (Joseph-Désiré), Gélos (Emile-Léoni), tous trois patrons, inscrits à Miquelon.

Encore le pont du goulet. — Les récentes tempêtes de fin février l'ont mis à mal pour la *Nième* fois, en attendant sa démolition définitive. Et voilà la population empêchée de nouveau de communiquer avec la montagne, ce qui ne facilitera pas la condition de l'existence.

Le Service local a pris cette fois encore, dit-on, la résolution de le faire raccommoder. On dirait qu'il a une prédilection pour ce valétudinaire, déjà si souvent condamné, car il n'entend pas le mettre à la retraite — cependant bien-gagnée, — et le remplacer par un pont nouveau.

Visite de Monseigneur. — C'est le samedi, 26 février, que Mgr le Préfet Apostolique est arrivé à Miquelon par le « Dangeac ».

Le lendemain, il a célébré la messe de 10 h. Après l'évangile, il a adressé à l'assistance quelques mots du cœur, évoquant le souvenir de Montmartre, de N.-D. des Victoires, de Loardes, de Lisieux où il avait prié pour la paroisse de Miquelon.

Une allusion à son récent voyage de Halifax à St-Pierre sur le *Pro Patria* — voyage qui a failli avoir une issue tragique — lui a donné l'occasion de rappeler qu'il faut être prêt...

Le mardi soir, à 3 h., presque toute la population de Miquelon, avec M. le Maire et le Conseil municipal, s'était donné rendez-vous dans les locaux de l'école communale. Ça a été une réunion vraiment familiale où Monseigneur, dans une causerie pleine d'abandon, a raconté son récent voyage en France. Les Miquelonais en avaient déjà lu un résumé dans le *Foyer paroissial* du mois dernier : c'était une raison de plus d'entendre le récit de tous ces détails qui avaient si vivement intéressé les St-Pierrais.

Pour terminer, Monseigneur a annoncé une nouvelle : Miquelon aura — sans retard — son Foyer paroissial, comme St-Pierre, comme l'Île, où l'on pourra se réunir pour des conférences, des soirées récréatives, des séances de projections et de cinéma... Dès son retour à St-Pierre, il se préoccupera



de faire réunir le matériel nécessaire ; et il compte sur les hommes de Miquelon pour réaliser -- enfin ! -- un projet caressé depuis longtemps.

De vigoureux applaudissements ont prouvé combien était grande la satisfaction de l'assistance. Mais comment témoigner à notre vénéré Père, le Préfet Apostolique, la reconnaissance de ses enfants de Miquelon ?..

Sur la dune ouest. — La grande marée du 4 mars, accompagnée de violents coups de vent, a fait, pendant plusieurs heures, passer la mer par-dessus la dune. Toute la plaine a été inondée ; et la communication avec le phare du Cap Blanc a été momentanément interrompue.

Distinction méritée. — Le *Journal Officiel* de la Métropole — N° du 17 février 1927 — annonce la nomination du R. P. Vauloup dans l'Ordre du Mérite Agricole. Cette distinction, provoquée par M. le Gouverneur de la Colonie, est une récompense des efforts faits par l'excellent Curé de Miquelon pour favoriser l'agriculture dans la région de sa paroisse, — efforts, il faut le dire, qui ont été couronnés de beaux succès. Il est certain qu'à côté de la pêche, on peut tirer parti du sol et s'assurer ainsi un ravitaillement à la fois réconforlant et varié. Quand reverrons-nous le beau temps des fermes de Mirande et de La glade ?..

Rappelons que l'Ordre du Mérite Agricole a été institué par décret du 7 juillet 1883 pour récompenser les services rendus à l'agriculture. Sa décoration comporte un ruban moiré vert, bordé d'un liséré amarante.

Les vieux timbres

1. -- Recueillez les figurines postales : toutes peuvent être utilisées.
 2. -- Ne détachez aucun timbre de son enveloppe ; ne l'en enlevez pas avec la main, mais découpez-le avec des ciseaux.
 3. -- Attention à la dentelure : ne la coupez pas ; ne l'endommagez pas.
 4. -- Laissez toujours autour de chaque timbre une bordure d'un centimètre, prise sur l'enveloppe.
 5. -- Si deux timbres sont collés ensemble, laissez-les tels quels : ne les séparez pas ; ne les pliez pas.
 6. -- Avez-vous des spécimens plus rares ? — Alors mettez-les sous enveloppe, ou dans une boîte.
 7. -- Les timbres de circonstance, les timbres avec surcharge, les timbres anciens sont à recueillir avec un soin spécial, et à séparer des autres. — Quant aux vieux timbres sur enveloppes, antérieurs à l'année 1900, ne les découpez pas, mais laissez-les tels quels sur l'enveloppe.
 8. -- S'agit-il de cartes postales ou de cartes-lettres, avec timbres imprimés ? — Ne découpez pas ces timbres, mais gardez-les tels quels sur les cartes postales et sur les cartes-lettres.
 9. -- Préservez les vieux timbres de la poussière, de l'humidité, des taches de graisse.
 10. -- Faites-vous un envoi de vieux timbres par la poste ? — Ne manquez pas de le faire enregistrer.
- N. B. — Les vieux timbres permettent de soutenir mainte bonne œuvre. Chers Lecteurs, renseignez-vous à ce sujet auprès d'un ami compétent !



Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 FÉVRIER AU 15 MARS 1927)

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps :

Le 25 février : Thérèse-Marie-Rita-Jeanne BOUDET, 5 jours. — *Le 10 mars* : Vve Joséphine BARENTON, née RUEL, décédée pieusement à St-Pierre 83 ans.

Distinction honorifique. — Par décision ministérielle en date du 10 janvier 1927, la *Médaille d'Honneur*, instituée par la loi du 14 déc. 1901, a été décernée à M. Nouvel (Alexis-Gustave), patron, demeurant à l'Île.

La vie à l'Île. — Elle est plus particulièrement calme pendant l'hivernage. Une partie des habitants passe la mauvaise saison au chef-lieu ; les autres partagent le sort des peuples heureux : ils n'ont pas... d'histoire !

Etat sanitaire. — Il a été excellent pendant le gros de l'hiver. Cependant, avec les velléités de dézel constatées ces jours derniers, la grippe — mauvaise pour nos voisins de St-Pierre — a fait son apparition chez les « Iliens », paraissant en vouloir surtout aux enfants. Rien de grave, toutefois, à signaler.

La grande Bleue. — Elle s'est terriblement trémoussée autour de l'Île, dans la nuit du 3 au 4 mars. De mémoire d'homme, elle n'a lancé avec plus de furie les vagues contre le plain ; et d'aucuns pouvaient avoir peur dans leurs maisons. Les dégâts se sont bornés à la disparition de quelques madriers arrachés aux échouages

A Vendre : DORIS et MOTEUR, marque Acadia.
S'adresser à M. Richard Slaney, à Saint-Pierre.

Léon Briand
St-Pierre et Miquelon
Appareils **KODAK**, pellicules, papiers
et tous produits photographiques.
Phonographes Pathé.
Disques Pathé à saphir et à aiguilles
Cinémas et Films Pathé-Baby
Prises de vues cinématographiques.
Pianos A. Bord, de Paris
Violons, Accordéons, Harmonicas

Etablissements Félix Tauzin et Cie
Négociants-Commissionnaires
Importateurs-Exportateurs
106, Rue Belleville, Bordeaux.
Produits Alimentaires
Vins et Spiritueux
Droguerie. - Tissus
Tous produits d'Europe et d'Amérique
Pour prix-courants et renseignements,
s'adresser à **M. Léon BRIAND**,
Agent gén. pour St-Pierre et Miquelon



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères

QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

Vve Andrieux et Fils et Leméac

Agents exclusifs et dépositaires:
Champagne « Piper Heidsieck », Reims.
Cognac « Godet Frères », La Rochelle.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Newfoundland Store Co

Commission. - Consignation
Représ. des moteurs américains L. A.
Agents des marbreries Générales
(Gourdon) de Paris.
Alimentations - Tissus - Confections

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation.
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) - Vermouth Cinzano.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sacs et papiers d'emballage - Cigarettes Nationales.

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.
Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LA MORUE FRANÇAISE ET SÉCHERIES DE FÉCAMP

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Article divers.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles

Se trouve dans les principales épiceries

HABILLEZ-VOUS

AU « NEW-YORK STORE » 1
Grand choix de Robes, Tailleurs, Manteaux, Costumes et Pardessus pour tout âge. - Meilleures qualités pour les mêmes prix.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soirées - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes - Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française & Sècheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.

A. ROULET

Boucherie - Charcuterie.

Commission - Consignation.

Pension Restaurant

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

CAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs, etc. Fournisseur des navires.

**« NEW-YORK STORE »
MONTESINCS ET SESS**

Le plus grand choix de Modes et Nouveautés françaises et américaines.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

Représentant*Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac *Champagne:* V* Ciquot-Ponsardin, Reims*Vins fins:* Roseheen et C*, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sècheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.*Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce***Siège social, TORONTO, Canada.**Actif au delà de 500.000.000 dollars.**Capital versé: 20.000.000**Fonds de réserve: 20.000.000**Affaires de Banque en général*

580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.

Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 1/2 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.

Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.

Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.

Heures de bureau:*Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.***G. D. DALLAIRE,***Directeur.*